

Communiqué de presse

Date : Mardi 30 août 2016

Le transport Proximiti évolue !

DES LE 5 SEPTEMBRE DE NOUVEAUX SERVICES SERONT MIS A DISPOSITION DES UTILISATEURS

Ce qui change :

- Des **horaires réguliers aux heures pleines sur les 3 lignes desservant le CHAL** : plus besoin de réserver auprès de la centrale de réservation ;
- Une **extension de l'offre tarifaire** avec, d'une part, un abonnement mensuel pouvant être pris en charge à 50% par l'employeur et, d'autre part, un carnet de 10 tickets ;
- Le ticket **pour les utilisateurs du transport à la demande** est désormais fixé à 3€ ;
- Des **correspondances renforcées** en direction d'Annemasse et de Genève ainsi qu'aux gares TER du territoire ;
- Sur le transport à la demande zonal : **le nombre de pôles est resserré autour des principaux centres d'intérêts** du territoire. Les conditions d'accès ont été revues afin de pouvoir offrir ce service au plus grand nombre.

A PARTIR DU MOIS DE NOVEMBRE, PROXIMITI PROPOSERA EGALEMENT

- La **consultation en temps réel** sur smartphone de la localisation précise des véhicules et de leur horaire d'arrivée ;
- Des **alertes gratuites par SMS en cas d'éventuels retards**, sous réserve d'une inscription préalable sur www.proximiti.fr

En savoir +

Sur notre site : Transport Proximiti (article sera en ligne dès lundi 5 septembre)

Sur le site de proximiti : <http://mobile.proximiti.fr/services-transport-haute-savoie/transport-a-la-demande>